

NOTE D'INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO

Brussels, April 1969

Report by the Commission to the Council on coking coal and coke for the Community's iron and steel industry.

At its 57th session on 20 and 21 December 1968 the Council of the European Communities approved the renewal of the High Authority's Decision No. 1-67 of 21 February 1967 on coking coal and coke for the Community's iron and steel industry, and asked the Commission "to submit to it before 31 March 1969 a detailed study on coking coal and coke for the iron and steel industry".

The resulting study contains a thorough analysis of the problems arising for the period up to 1980. While keeping to the facts, it attempts to facilitate the working-out of solutions. There are three main parts.

1. Present situation and possibilities of development of techniques of manufacturing pigiron, steel and coke.

It appears that the study deals with the next ten years because the general lines of technical development seem foreseeable up to 1980 both for the manufacture of pig-iron and steel and for coking. It was assumed that the present processes for making steel and coke would remain predominant until 1980 at least.

This is an admission that, despite substantial progress in the direct reduction of iron ore, the new processes will not lead to a diminution in coke requirements before 1980. Thereafter direct reduction processes will doubtless become more widespread, and this gives grounds for expecting that less coking coal will be needed by the world iron and steel industry. The problem of the availabilities of coking coal should then take on a different aspect.

The attempts to improve and replace the traditional coking process all point in the same direction, as their purpose is to make it possible after 1980 to manufacture coke not only from coking coal in the present sense of the term but also from other types of coal.

2. Survey of world requirements for coking coal and coke and the means of meeting them up to 1980.

The basic assumption is that world production of crude steel will rise from about 500 million tons in 1967 to more than 800 million tons in 1980. This expansion will be accompanied by an increase in pig-iron production, which will rise from 350 to 600 million tons over the same period, and by an increase in metallurgical coke consumption from 220 to

.../...

290 million tons. This total increase of about 70 million tons is the figure for the world iron and steel industry; during the same period the Community's metallurgical coke requirements will remain virtually stable at 45 million tons. The demand for coke will increase in Japan and other countries with a free market economy. The requirements of state-trading countries will increase by 30 million tons.

World reserves of coking coal are sufficient to meet increased world needs up to 1980. The exploitation of new deposits in Australia and Canada, combined with known reserves in the United States of America, would indicate that world reserves of coking coal will be large enough in the period covered by the study at any rate.

Despite the exploitation of new deposits of coking coal in the world, the United States will remain the primary supplier. It will be the marginal source of supply for all consumers on the world market who cannot obtain all they need from more economic sources. However, the situation varies between the different countries and economic areas. For instance Japan, the second largest steel producer in the free world, will continue to depend on imports from the United States to meet its marginal requirements, but at the same time it will have the chance to diversify its sources of supply by increasing imports from Australia, Canada and Russia. The Community, does not have this option, for reasons of cost. It will, admittedly, have certain opportunities for importing Polish and Russian coking coal, but apart from its own production capacity it largely depends on American coking coal to meet its requirements. There is therefore no question of the Community effectively diversifying its supply of coking coal.

3. Contribution of the Community's coal industry to meeting the coking coal and coke requirements of the Community's iron and steel industry.

The final section of the report examines the problems of coking capacity in the Community and Community production of coking coal. It shows first of all that the question of sufficient capacity in the Community is quite distinct from the question whether coking coal will be produced in the Community or imported in the coming years. A too rapid decline in Community production of coking coal will raise difficult problems of siting and profitability for a number of blast furnaces and coking plants, since two-thirds of the Community's coking facilities are on coalfields.

The economic position of the Community's coking plants is deteriorating owing to the fall in income from by-products. The situation is rendered even more serious by the fact that part of the equipment is too old and certain investments will have to be made in new facilities or replacements between now and 1980. It is particularly difficult to take decisions about new investments at the present time, as there is no guarantee that even new coking plants will be profitable, and the technical developments which are taking shape in the manufacture of pig-iron, steel and coke make it impossible to predict with any certainty whether these coking plants can be used to full capacity during their normal lives.

With regard to the Community's coking and coal production, there is the problem of its lack of competitiveness with imported coal. The study sets out the problems which would result either from solutions sought by the Community as a whole or from measures inspired by purely national considerations.

Groupe du Porte-Parole

NOTE D'INFORMATION

Rapport de la Commission au Conseil sur "la question des charbons à coke et cokes destinés à la sidérurgie de la Communauté".

Lors de sa 57^e session tenue les 20 et 21 décembre 1968, le Conseil des Communautés européennes, en donnant l'avis conforme pour la reconduction de la décision n° 1-67 de la Haute Autorité du 21 février 1967, relative aux charbons à coke et coke destinés à la sidérurgie de la Communauté, a demandé à la Commission de lui soumettre avant le 31 mars 1969 une étude approfondie "sur la question des charbons à coke et cokes destinés à la sidérurgie".

L'étude contient une analyse approfondie des problèmes qui se posent pour la période allant jusqu'à 1980 en matière de charbons à coke et cokes destinés à l'industrie sidérurgique. En restant sur le plan factuel l'exposé de ces problèmes vise à faciliter l'élaboration de propositions de solution. Elle s'articule essentiellement en trois parties.

1. Etat actuel et possibilités d'évolution des techniques de fabrication de la fonte, de l'acier et du coke.

Il apparaît que si l'étude porte sur la prochaine décennie, c'est que l'évolution technique semble prévisible dans ses grandes lignes jusqu'en 1980 aussi bien pour la fabrication de la fonte et de l'acier que pour la cokéfaction. On est parti de l'hypothèse que les procédés actuels de fabrication de l'acier et du coke garderont leur position dominante au moins jusqu'en 1980.

On admet ainsi que malgré des développements intensifs dans le domaine de la réduction directe du minerai de fer les nouveaux procédés n'aboutiront pas à un allégement du bilan coke avant 1980. Après cette date, les procédés de réduction directe acquerront sans doute une plus grande ampleur, ce qui permet d'espérer une diminution des besoins en charbon à coke de l'industrie sidérurgique mondiale. Le problème des disponibilités de charbon à coke prendrait alors une autre signification.

Les essais visant à l'amélioration et au remplacement du procédé classique de cokéfaction se situent dans la même ligne, puisqu'ils doivent conduire à ce qu'après 1980 il sera possible, au lieu de cokéifier uniquement du charbon à coke au sens actuel du terme, d'utiliser également d'autres catégories de charbon pour la fabrication du coke.

2. Examen des besoins en charbons à coke et en cokes dans le monde ainsi que des moyens de les couvrir jusqu'en 1980.

L'hypothèse de départ est que la production mondiale d'acier brut va passer d'environ 500 M t en 1967 à plus de 800 M t en 1980. Cette

.../...

expansion s'accompagnera d'un accroissement de la production de fonte brute, qui passera de 350 à 600 M t dans le même temps, et d'une augmentation de la consommation de coke dans la sidérurgie, avec des tonnages de 220 et 290 M t pour chacune des deux années considérées. Cette augmentation globale d'environ 70 M t sera le fait de la sidérurgie mondiale ; dans le même temps, les besoins de coke de la sidérurgie communautaire resteront pratiquement stables, avec 45 M t. La demande de coke s'accroîtra dans les pays à économie libre, notamment au Japon. Les pays à commerce d'Etat enregistreront un accroissement de leurs besoins de 30 M t.

Les réserves mondiales de charbon à coke suffisent sous l'angle quantitatif pour couvrir jusqu'en 1980 des besoins mondiaux accrus. La mise à fruit de nouveaux gisements en Australie et au Canada s'ajoutent aux réserves actuellement connues de charbon à coke des Etats-Unis d'Amérique amènent à conclure que, les réserves mondiales de charbon à coke seront suffisantes au moins pour la période couverte par l'étude.

Malgré l'exploitation de nouveaux gisements de charbon à coke dans le monde, l'importance des Etats-Unis d'Amérique, pour l'approvisionnement en charbon à coke restera primordiale. Pour tous les utilisateurs du marché mondial qui ne sont pas en mesure de s'approvisionner complètement à d'autres sources plus avantageuses, les Etats-Unis représenteront la source marginale d'approvisionnement. La situation varie cependant pour les différents pays et espaces économiques. Ainsi le Japon, deuxième producteur d'acier du monde libre, continuera à dépendre d'importations des Etats-Unis pour couvrir ses besoins marginaux ; mais en même temps ce pays aura la possibilité de diversifier ses sources d'approvisionnement en accroissant les importations d'Australie, du Canada et de Russie. Pour des raisons de coûts, la Communauté ne dispose pas d'une telle faculté. Certes, elle disposera de certaines possibilités d'importer des charbons à coke polonais et russe, mais à côté de ses propres capacités de production elle est largement dépendante des fournitures de charbon à coke américain pour couvrir ses besoins. On ne saurait donc parler pour la Communauté d'une diversification efficace de son approvisionnement en charbon à coke.

3. Contribution de l'industrie charbonnière de la Communauté à la couverture des besoins de la sidérurgie de la Communauté en charbons à coke et en cokes.

Il s'agit enfin d'étudier le problème de la capacité de cokéfaction dans la Communauté et celui de la production communautaire de charbons à coke. Il montre tout d'abord que la question d'une capacité de cokéfaction suffisante pour la Communauté se pose indépendamment de la question de savoir si dans les années à venir le charbon à coke sera produit dans la Communauté ou importé. La régression trop rapide de la production communautaire de charbon à coke posera de difficiles problèmes de localisation et de rentabilité pour une partie des hauts fourneaux et des cokeries, puisque dans la Communauté les deux tiers des capacités de cokéfaction se trouvent sur le charbon.

La situation économique des cokeries dans la Communauté se détériore du fait de la baisse des recettes de sous-produits. C'est d'autant plus grave qu'une partie des capacités de cokéfaction est trop âgée et qu'il faudra procéder d'ici à 1980 à certains investissements neufs ou de remplacement. Il est particulièrement difficile à l'heure actuelle de prendre des décisions en matière d'investissements neufs, étant donné que même pour des cokeries

...../....

neuves la rentabilité n'est pas assurée et que l'évolution technique qui se dessine dans le domaine de la fabrication de la fonte, de l'acier et du coke ne permet pas de prédire d'une façon sûre si de telles cokeries pourront être utilisées à plein pendant leur durée de vie normale.

En ce qui concerne la production de charbon à coke de la Communauté, se pose le problème de sa compétitivité insuffisante par rapport au charbon d'importation. L'étude expose les problèmes qui résulteraient, soit de solutions recherchées dans un cadre communautaire, soit de mesures inspirées par des considérations strictement nationales.